

REFLEXIONS
AUTOUR D'UNE FABLE

POUR UN STATUT MARXISTE DES CONCEPTS DE
REGULATION ET D'ACCUMULATION.

REFLEXIONS
AUTOUR D'UNE FABLE

POUR UN STATUT MARXISTE DES CONCEPTS DE
REGULATION ET D'ACCUMULATION

par
Alain LIPIETZ

UN CONTE LAMENTABLE.

Dans les récits de nos pères, Adam, ayant pêché un saumon, l'échangea un jour contre un daim, abattu par Smith. Ainsi naquit l'échange marchand, et la valeur, et le pourquoi des prix. Malheureusement, on ne nous avait pas tout dit.

Le lendemain du premier troc, Adam revint plein de concupiscence porter un saumon à Smith. Il le trouva au lit, terrassé par une indigestion. Adam parcourut la contrée à la recherche d'amateurs. Mais le saumon dégageant une odeur de plus en plus inquiétante, il ne trouva pas de client. Hobbes, le chef de la tribu, mis au courant de cette mésaventure, institua un marché au poisson. Il y eut des chalands. Mais aucun n'avait pensé à chasser préalablement. Or Adam voulait du daim.

Un vieux sage, aux idées parfois bizarres, lui souffla alors d'accepter des noix de coco en paiement: il les échangerait plus tard contre du daim. Et, de fait, les amis de Smith revinrent un jour de la chasse avec pléthore de gibier. Mais, ayant malencontreusement consulté un autre vieux sage, ils exigèrent, à défaut de saumon, d'être payés en défenses d'éléphant... Hobbes décida qu'il fallait en finir. Ayant réuni tous les Anciens, il décréta:

Article 0 et unique : à l'avenir les osselets devront être acceptés en échange de n'importe quoi.

Au matin, la moitié des hommes du village partirent à la chasse au daim. Ceux qui avaient des réserves d'osselets les attendirent placidement, et au retour achetèrent le gibier. Mais les chasseurs, nouveaux détenteurs des osselets, eurent beau courir: ils ne trouvèrent point de saumon. Le lendemain chacun resta chez soi.

Les Anciens se réunirent à nouveau et décidèrent qu'un tiers du village irait pêcher, un tiers chasser, et que les autres feraient ce qu'ils voudraient. L'expérience et l'habitude montrèrent que quand six villageois sur dix allaient pêcher et le reste chasser, ça allait à peu près.

Tout alla bien jusqu'au jour où Adam inventa le filet. Le soir il était riche : distribuant sa pêche miraculeuse à un osselet le poisson, il avait rafflé tous les osselets. Mais, même en invitant sa parenté, il ne peut manger que trois daims. Quand aux autres pêcheurs, ils n'avaient rien vendu. Privés d'osselets, ils s'en furent trouver les chasseurs qui rentraient avec leurs daims sur les épaules. Mais: <<Point d'osselet, point de cuisse>>. Aussi, le lendemain soir, si Adam avait toujours autant de poissons et une copieuse réserve d'osselets, et si les daims faisaient en abondance dans les cases des chasseurs, il ne se trouva plus personne pour lui acheter son poisson : tous les osselets étaient déjà entre ses mains. Chacun aurait pu camper sur ces positions ridicules, quand le Conseil des Anciens, réuni d'urgence proposa à Hobbes des mesures radicales.

Article 1. Tous les daims et les poissons qui empuantissent l'atmosphère seront brûlés en grande pompe.

Article 2. Les coquillages jonchant la plage seront à compter de demain élevés à la dignité d'osselets.

Le soir suivant les affaires d'Adam et des chasseurs allèrent bon train: il semblait que tout produit de la chasse ou de la pêche trouvât acquéreur. Le second jour, tout alla encore bien, encore que, le poisson et le

daim se faisant un peu rares face à un déferlement de coquillages, Adam eût la coquetterie d'exiger des défenses d'éléphant plutôt que de ces minables bibelots qui encombraient déjà sa case. Le surlendemain, les chasseurs en firent autant et une spéculation effrénée se dirigea sur l'ivoire : on amenait des brouettes de coquillages pour une défense. Et le cinquième jour, les ex-pêcheurs durent jeûner.

Adam eût une idée de génie. Il proposa à trois ou quatre malheureux pêcheurs de lui tricoter un nouveau filet, en échange d'ivoire... Et il offrit à une autre équipe un semblable marché pour pêcher à sa place. Tout alla bien du côté du filet, mais l'équipe de pêcheurs entendit garder une part de la pêche : elle considérait en effet qu'Adam n'avait droit qu'à la contrepartie en poissons de ses avances en ivoire. Adam, riche et bien introduit, convainquit Hobbes de faire donner la garde royale.

Le Conseil des Anciens se réunit, inquiet de ces troubles, et arrêta ce qui suit.

Article 2 rectifié. Les défenses remplacent les coquillages et les osselets prévus aux articles 0 et 2.

Article 3. Toute personne ayant accepté de faire un travail quelconque en échange de défenses en doit le produit intégral à son commanditaire.

Le lendemain, ceux qui avaient des défenses allèrent trouver ceux qui n'en avaient pas. Le soir on disposait de quinze filets, aucun poisson, aucun daim.

La suite s'estompe dans la mémoire de nos informateurs. On dit qu'une jeune écervelée, du nom de Rosa, avança l'idée incongrue de réunir chaque matin la communauté, de se distribuer le travail, et de consommer en commun chaque soir le fruit des pêches et chasses, en veillant bien à ce qu'il y eût chaque matin des filets en bon état. Les propriétaires d'ivoire (on les appelait maintenant les "capitaines" et ils s'étaient imposés au Conseil des Anciens) mirent le holà : on la brûla Rosa.

Les années s'écoulèrent, et le nombre des capitaines spécialisés dans la chasse et la pêche ou le tissage, celui de leurs clients, et la composition de leur équipes, s'étaient stabilisés. Inutile de préciser que les femmes faisaient la cuisine et ne recevaient pour cela aucune ivoire.

On assista au bout d'un certain temps à un curieux phénomène. L'expérience aidant, les capitaines réorganisaient de façon de plus en plus efficace les équipes de chasse et les équipes de pêche. Le marché au poisson s'encombra. Certes, les capitaines organisaient d'immense ripailles, ou consacraient leurs excédents à mettre en marche de nouvelles équipes filets, mais ça ne faisait qu'aggraver le problème: il fallut réactiver l'article 1. Et, ne voyant plus l'intérêt de payer des équipes à fournir des denrées invendables, bien des capitaines licencièrent leurs équipiers. Les autres capitaines perdirent ainsi leurs clients, et les imitèrent.

Ce fut une époque de troubles. On racontait qu'une tribu voisine s'était ralliée aux partisans de Rosa (qui se multipliaient ici à la vitesse des excédents de poissons). En tout cas, une autre tribu utilisa ses équipiers en excès à monter une armée... La guerre fut rude. On mobilisa les équipiers, moyennant quoi, la guerre gagnée, les capitaines durent concéder en Conseil des Anciens des mesures compliquées garantissant une certaine redistribution des surplus de poisson. Les capitaines s'arrachèrent les cheveux, protestant qu'ils devaient bien payer les filets, qu'ils se saignaient aux quatre veines pour donner du travail aux équipiers. Mais entre eux, ils admettaient que tout allait pour le mieux: les affaires tournaient sans accroc, les filets étaient chaque jour meilleurs et les équipes mieux organisées, la chasse, la pêche, et la maille prospéraient...

D'autant qu'on s'était débarrassé de l'agaçant problème des défenses d'éléphant, médium des échanges encombrant et coûteux. Maintenant, les Conseils des Anciens remettaient des feuilles de paume savamment ciselées à chaque capitaine qui entendait acheter un filet ou louer des équipages. Ces feuillages circulaient et revenaient entre les mains des capitaines quand ils vendaient leur pêche ou leur chasse, et ceux-ci les rendaient au Conseil.

Mais bien des années plus tard, les proies se firent plus rares, même pour les immenses filets et les pièges compliqués dont la construction requérait de plus en plus d'équipes... Le Conseil avait beau découper du feuillage à tour de bras pour faciliter les achats de filets par les capitaines et de poisson par les équipiers, ça ne faisait que rehausser le prix de filets et du poisson. Personne n'a pu nous dire la fin de cette triste histoire.

LA SCIENCE DE LA SOCIÉTÉ. C'EST LA SCIENCE DES RAPPORTS SOCIAUX.

Les fables valent ce qu'elles valent, on peut en inventer bien d'autres. Elles nous disent pourtant quelque chose: ce que leurs auteurs y ont mis, un peu des idées qu'ils se font du réel. Passant de la forme-fable à la forme-texte théorique, on argumente autrement, mais le rapport du concept au réel reste de même nature: un filet jeté sur la mer. Il en est ainsi de la fable de Mandeville comme de la Richesse des Nations, du Capital, comme des ouvrages savants sur la "régulation économique".

A l'évidence, le "filet" de la "régulation" n'est pas le filet de "l'équilibre général". Toutefois, les auteurs français se réclament de la théorie de la régulation sont loin de partager les mêmes idées sur la nature de leur filet, et notamment sur le rapport entre celui-là et celui qui fut jadis tissé par Karl Marx. C'est à une réflexion sur la nature des concepts d'accumulation et de régulation, réflexion qui ne saurait donc engager que moi, que j'invite ici le lecteur.

Un mot, d'abord, sur ce qu'il convient de refuser dans les fables classiques: l'illusion du naturel. La fable de l'échange originel peut bien être sophistiquée à l'extrême, mobiliser les équations de Lagrange ou la topologie algébrique, elle reste prise dans un schéma de pensée qui nous semble irrecevable. Il y aurait des individus, monades dotées de fonctions de comportement, de besoins, de préférences. Ces individus baigneraient dans un éther, qui entre leurs objectifs et leurs moyens imposerait des rapports "techniquement" déterminés. Échangeant moyens et produits, jusqu'à un équilibre, les individus finiraient par atteindre l'optimum de leur satisfaction... Derrière son apologétisme évident (tout finit bien), ce conte

rose introduit plus subtilement une thèse sans doute plus pernicieuse encore: le social (l'entrée en société, dans le "commerce" des hommes comme on disait jadis) n'est que le produit second des propriétés primaires d'objets naturels: les individus. Or il n'est rien dans le comportement d'Adam et de Smith qui ne soit déjà dicté par leur vie en société: ni l'idée que le poisson soit bon, ni qu'en pêchant du poisson on obtiendra de la viande, ni les méthodes de la pêche ou de la chasse... Même ces dernières sont bien plus que "techniques". Pêcher seul quand d'autres chassent, pêcher à plusieurs en coopérant: toute technique n'est elle-même qu'une forme sociale de rapport à la nature.

Il ne s'agit pas d'opposer d'autres dogmes anthropologiques, d'autres thèses sur le "naturel" de l'homme, au "naturel" de l'Homo Oeconomicus. Il est possible, mais il n'est pas nécessaire, d'affirmer que l'homme entre en commerce avec autrui parce qu'il est ceci ou cela. Contentons nous ici de constater et de poser ces quelques affirmations dont l'originalité n'échappera à personne: l'homme est un animal social, l'homme est un loup pour l'homme, l'homme interpose entre ses désirs et leur satisfaction la médiation d'un projet, les hommes font leur propre histoire sur la base de conditions données, héritées du passé.

Ces thèses n'expliquent rien. Elles délimitent des ambitions. L'homme est un animal social: il s'agit de décrire, d'analyser des rapports sociaux, d'éclairer leur dynamique. L'homme est un loup pour l'homme: ces rapports sont contradictoires, ils opposent autant qu'ils unissent, ils unissent dans une lutte, et cette lutte constitue le rapport. Le conflit est le père de toute chose s'offrant à notre examen à travers sa stabilité apparente (et d'ailleurs réelle, car si le conflit n'était pas provisoirement résolu de quelque manière, nous n'aurions pas le loisir de l'examiner). L'homme réagit à ses besoins ("naturels" un peu, et, combien plus sociaux) à travers la médiation d'un projet: la société n'est pas un assemblage d'automates trivialement couplés. Le caractère social de l'existence humaine s'incorpore dans les individus à travers des mobiles, des intérêts, qui ne sont pas des programmes de réponses mécaniques à des contraintes et des besoins ressentis, mais inspirent des projets qui, en face d'un "paysage" social perçu, et en fonction de données, d'acquis, cherchent à atteindre leur but en dessinant

d'abord dans l'avenir le résultat escompté d'une combinaison de moyens. Projets qui peuvent effectivement se limiter à la répétition routinière d'un comportement éprouvé, mais parfois aussi prendre la dimension d'innovations individuelles ou collectives, de la simple modification locale des conduites reconnues à la mise en cause radicale des rapports sociaux antérieurement établis. Ainsi se reproduit ou se transforme l'unité que constituaient les rapports contradictoires dont nous entreprenons l'étude. Et l'évolution ou le bouleversement de ces rapports engendre une histoire, irrémédiablement asymétrique, où le futur ne se réduit pas à la conséquence d'un passé, même si le poids mort des choses pèse sur les moyens et les mobiles des vivants. Faire l'étude des rapports sociaux, c'est donc faire la part de l'histoire qui se rige et de l'histoire qui se fait, de la reproduction des rapports, de leur évolution, de leur crise, de l'invention de nouveaux rapports.

De l'immense ambition d'un tel projet, nous ne retiendrons ici qu'une infime partie. Tout d'abord, nous ne nous attacherons pas à tous les rapports sociaux, mais essentiellement à ceux qu'il est convenu d'appeler "économiques". Que de tels rapports puissent être autonomisés, détachés des autres, n'a rien de naturel. L'autonomisation de l'économique, c'est-à-dire pour parler vite de la reproduction des conditions d'existence matérielle de la société, est elle-même un rapport social particulier. Dans la fable d'Adam et Smith, on ne nous a pas dit comment ils vivaient avant de se mettre à produire les uns pour les autres (mais les uns sans les autres), découpant dans le champ de leurs pratiques les activités de production et celles d'échange. Peut-être, auparavant pêchaient-ils en chantant en chœur, accomplissant ainsi quelque rite religieux. L'identification des actes économiques comme tels (même s'il a toujours fallu produire des efforts pour assurer l'existence matérielle, et si l'on peut donc rétrospectivement qualifier d'économiques des actes qui ne l'étaient pas pour ceux qui les accomplissaient) est typique de certaines configurations des rapports sociaux. Nous verrons d'ailleurs que cette autonomisation de l'économique n'est que très relative.

De ces configurations nous ne retiendrons que celle qui a connu depuis quelques siècles le succès que l'on sait, s'imposant par la violence ou par l'imitation à la plus grande partie de la planète, et que nous appelons mode

de production capitaliste. C'est dans ce champ limité que j'espère montrer au lecteur l'utilité de certains concepts, notamment ceux de régulation et d'accumulation. Concepts dont je vais tenter de montrer l'intime rapport qu'ils entretiennent, avec ceux de même nom avancés jadis par Marx et quelques uns de ses continuateurs.

DE LA REPRODUCTION A LA REGULATION.

Que faut-il entendre par "régulation" (des rapports sociaux) ? Il faut honnêtement en avertir le lecteur : cela n'apparaît vraiment clairement qu'au travers de la mise en oeuvre du concept. Un concept n'est d'ailleurs qu'un moyen d'appréhender le réel, un outil de notre pensée : nous le construisons en vue d'un objectif, à propos de problèmes que nous nous posons. Le problème de la régulation de l'économie capitaliste a ressurgi à l'occasion de la crise ouverte dans les années 1970, après une longue latence. Comprendre pourquoi les choses ne marchaient plus impliquait de comprendre ce qui avait marché, et comment. Appelons régulation d'un rapport social la manière dont ce rapport se reproduit malgré son caractère conflictuel, contradictoire. La notion de régulation ne se comprend donc qu'au sein d'une constellation : rapport - reproduction - contradiction - crise.

Mais d'abord, comment peut-on parler d'"un" rapport social ? Que les hommes vivent en rapport, nous l'avons posé, mais parler d'un rapport social implique une certaine permanence dans la manière dont ils entrent en rapport. Dans la myriade des actes sociaux quotidiens, parler de rapports sociaux c'est désigner la régularité de certaines pratiques sociales. Cette régularité ne va pas de soi, ni objectivement ni subjectivement. Un rapport aussi simple apparemment que le troc, paradigme fondamental de l'économie (néo-)classique, est si improbable pratiquement (Adam avec son poisson tombant dans les bras de Smith avec son cerf) qu'il ne s'est jamais stabilisé avec régularité, si ce n'est sur les marges, entre deux communautés. Le rapport marchand monétaire, aujourd'hui si répandu, ne s'est développé d'abord qu'à l'état d'embryons quasi-expérimentaux.

Encore appelons-nous "rapport marchand" ou "rapport salarial" un ensemble de pratiques qui n'apparaissent semblables qu'à la longue, et qui

d'ailleurs ne prennent forme qu'à force d'être reconnues comme telles, par ceux qui en parlent, acteurs, théoriciens, ou législateurs. Inversement, certains rapports sociaux fondamentaux ne sont d'ailleurs pas reconnus pour ce qu'ils sont, et prennent la forme d'autre chose : le salaire, la rente foncière, ont pu prendre la forme d'un échange marchand monétaire dans le droit romain, et ce n'est que la législation sociale qui, face aux luttes ouvrières du XIXe siècle, reconnut au rapport salarial une nature différente du rapport marchand.

Identifier des rapports sociaux, c'est donc poser un acte théorique (et non pas empirique), aux risques et périls du théoricien. Cet acte n'est jamais neutre socialement, car il porte sur la représentation que nous nous faisons de la société, et par conséquent peut contribuer à la légitimation ou à la contestation de ces rapports. Car la reconnaissance sociale de la nature d'un rapport fait partie du rapport lui-même. Ainsi les équipiers d'Adam n'ont d'abord cru ne lui vendre qu'une partie du produit de leur pêche, puis on leur a fait sentir qu'ils lui vendaient sans retour leur capacité de travail, puis ils ont imposé leur droit à une norme d'existence (même éventuellement sans travailler). Naturellement, ce que "reconnaît" le théoricien n'est pas nécessairement ce que reconnaît la société!

De toutes façons il demeure une part d'arbitraire dans l'identification des rapports, puisque, nous l'avons dit, les hommes inventent sans cesse de nouvelles manières d'entrer en rapport, et de nouvelles façons d'entrer dans le même rapport (comme les équipiers avec Adam). La malléabilité des rapports sociaux à travers leur permanence historique est une propriété essentielle du concept de rapport : et pourtant on a tendance à ne plus reconnaître un rapport quand il change de forme... ou à ne plus connaître la réalité quand on s'en tient à une représentation schématique ou caduque de ses rapports fondamentaux. Le théoricien peut au plus prétendre identifier des rapports - types, en fait plutôt des caractères universels typiques d'un ensemble de pratiques sociales, caractères qui se perpétuent assez régulièrement pour être identifiables, et auxquels on rattache avec plus ou moins de bonheur les moins typiques. En outre, dans un tout social, on doit étudier l'articulation des modes de production, rapport entre systèmes de rapports, que l'on appelle formation economico-sociale.

Mais venons-en au coeur de la question : comment les pratiques sociales peuvent-elles se reproduire avec une telle régularité qu'elles forment rapports et systèmes de rapports? Et ce, malgré le caractère conflictuel, contradictoire, des rapports dont il est question (Adam en face de Smith, les équipiers et leur capitaine...). Car pourtant ça marche, on l'accepte, voire, on en redemande.

Nous avons en passant avancé une première réponse: la reconnaissance sociale d'un rapport contribue à sa perpétuation. Nous y reviendrons, mais il faut souligner d'abord qu'un rapport ne saurait être reconnu que lorsqu'il est susceptible de se reproduire. C'est-à-dire que les pratiques qu'il combine socialement ont le double résultat de reproduire l'ensemble de leurs agents dans leur existence matérielle, et de les remettre en position d'accepter, ou d'imposer, de renouer les mêmes rapports. Adam et Smith ont finalement mangé chair et poisson, gardé filets et ivoires, leurs équipiers aussi ont mangé, mais ils n'ont plus ni ivoire ni filet. Les résultats des pratiques, dans le cadre d'un rapport, apparaissent identiques aux conditions de la mise en rapport. Ce phénomène "stroboscopique" a vivement frappé les chercheurs en sciences sociales dans les années 60-70, à tel point que le constat de ce que les conditions théoriques de reproduction d'un rapport étaient réunies suffisait à épuiser l'étude de l'existence de ce rapport social (1).

Qu'un rapport social n'existe que s'il est susceptible de reproduction, que la reproduction des pratiques qu'il organise soit même l'essence de ce rapport, ce qui nous permet de parler d'un "rapport", est aujourd'hui une évidence. Mais une évidence qui a trop longtemps caché le caractère conflictuel, contradictoire, improbable, hasardeux de cette reproduction des pratiques. Les conditions nécessaires ne sont pas suffisantes. Pour que les agents reproduisent des rapports, il ne suffit pas qu'ils le puissent, ni même qu'ils y aient intérêt. Il faut d'abord qu'ils aient conscience que ce rapport peut exister (qu'il soit reconnu, même illusoirement, comme la "vente du travail"), et même qu'il apparaisse normal, naturel. Le rapport social s'incorpore dans les individus, nous l'avons dit, sous la forme d'habitudes, de routines acquises, comme des règles du jeu acceptées même si chacun

cherche à améliorer son jeu (2). La capacité d'un groupe dominant à imposer un jeu qui lui profite sera désignée comme hégémonie : nous parlerons même plus généralement d'hégémonie pour désigner la capacité d'un modèle de rapports sociaux à s'imposer comme exemplaire dans une communauté, et même dans des communautés qu'il n'organise pas encore. Même la production, le choix des produits et des méthodes, est le produit de règles d'usages, de normes de production et de consommation.

Mais l'autonomie, la créativité, ou l'insatisfaction des individus et des groupes sociaux (conséquence du caractère contradictoire du rapport) les poussent à proposer de nouvelles normes, de nouveaux rapports, ou même simplement, à l'intérieur des rapports hégémoniques, à revendiquer une autre manière de "jouer le jeu", un repartage de la donne. "L'habitude", les normes incorporées n'excluent pas les divergences, pouvant s'accumuler jusqu'à la déviance. Elles n'assurent donc jamais à elles seules la reproduction: les sous-groupes mis en scène par les rapports sociaux entrent nécessairement en conflit. Adam voudra vendre plus de poisson que la société n'en absorbe, exigera plus et autre chose que ce que la société lui propose en échange. Cela ne veut pas dire que le rapport social éclatera : si nous l'identifions, c'est bien qu'il n'a pas éclaté, que la reproduction s'opère. Du moins provisoirement, jusqu'à la crise justement. Il faut donc que malgré, et même à travers la lutte des agents en rapport, le rapport se reproduise. Comment ? Tel est le problème de la régulation.

Il faut que, au delà de la possibilité de la reproduction, des procédures sociales, des instances de résolution des conflits, en assurent la réalité. Les normes incorporées dans ces individus y concourent, mais comme les normes changent avec les projets et les conflits, il faut aussi que se régule la transformation des normes : si on produit plus de poisson, il faut en modifier la distribution, ou que certains producteurs fassent autre chose. Les procédures sociales et les instances assurant la compatibilité et la modification conjointe des normes constituent autant de formes de régulation, qui concourent à un mode de régulation.

La toute première de ces formes est celle à travers laquelle la société, pour conflictuelle qu'elle soit, s'institue comme devant continuer à

exister : c'est l'instance politique, celle de la souveraineté, qui prend aux Temps Modernes la forme Etat, mais toujours présente, fût-elle réduite à la légitimité d'un Conseil des Anciens. L'Etat est ce par quoi les différentes fractions (déterminées par les rapports sociaux : les classes sociales, les genres, les ordres ou les individus) qui composent la communauté ne se consomment pas dans une lutte sans fin. Non que la lutte ait une fin, mais tant que dure la configuration hégémonique des rapports sociaux, les individus et les classes en lutte ne s'y consomment pas. Quelle que soit l'apparence privée des "entrées en rapport", c'est la souveraineté qui définit la légitimité et la pérennité des rapports. C'est elle qui institue le marché, la monnaie, qui codifie le rapport salarial.

Qu'on ne s'y trompe pas : la forme-Etat n'est pas la garantie ou l'expression d'une harmonie, au sens où les membres de la communauté n'auraient plus de raison d'y lutter. Elle est l'expression d'une hégémonie, qui en général se traduit par la domination de certains groupes sociaux en même temps qu'elle l'exprime. La violence est donc le secret ultime de la forme-Etat, mais si la force était requise à chaque répétition des rapports sociaux, on ne parlerait plus d'Etat! En général l'Etat marche lui-même à l'hégémonie, une hégémonie cuirassée de coercition (selon l'expression d'Antonio Gramsci). De gré ou de force, les normes qu'il symbolise sont incorporées, acceptées, et, en cas de conflit entre l'ancien et le nouveau, entre les intérêts contradictoires, la reconnaissance de l'ordre social est équivalente à la reconnaissance de son arbitrage : il a le monopole de la violence légitime. Adossés à cette forme archétypale, les autres éléments de la régulation se déploient en formes institutionnelles.

Les formes institutionnelles (ou structurelles) sont les formes phénoménales à travers lesquelles les agents vivent leur entrée en rapport (même s'ils n'ont pas une conscience adéquate de la nature de ce rapport): la règle du jeu explicite, par opposition à la réalité muette, immanente, du lien qui les unit ensemble qu'il les oppose. Ces formes sont codifiées par convention, habitude, avant même bien souvent de recevoir le sceau de la souveraineté. Elles sont alors le résultat d'un compromis institutionnalisé(3): accepter d'échanger des poissons contre des noix de coco quand on veut de la viande, c'est déjà un compromis dans la violence

latente à la socialisation des travaux privés, accepter de travailler pour un salaire, c'est déjà un compromis qui ne préjuge pas du montant du salaire. Ces formes institutionnelles ont aussi une histoire, fruit de la lutte des individus et des classes. La codification du rapport salarial se déploie en conventions collectives, salaire indirect, etc..., celle de l'échange en réformes successives de la monnaie et du crédit.

"MOULE SOCIAL" ET CRISE

Au point où nous en sommes, l'analyse du fonctionnement d'un ensemble de rapports socio-économiques requiert un triple point de vue.

- * L'analyse théorique de la reproduction de ces rapports, c'est-à-dire de leurs exigences et de leur dynamique, ce qu'on pourrait appeler lois ou tendances immanentes qui "surplombent" le comportement routinier des agents mis en rapport.
- * La mise en évidence des formes et des procédures sociales qui, contraignant les individus et les groupes à s'en tenir à la logique des rapports existants, agissent ainsi comme des lois ou forces coercitives.
- * L'interiorisation, par les individus ou les groupes, d'un espace de représentation de la réalité sociale, de normes de comportement, d'anticipation, de choix, compatibles avec la reproduction d'ensemble (tout en l'infléchissant tendanciellement).

L'ensemble de ces niveaux de réalité constitue une sorte de "moule social" (expression qui n'a rien de conceptuelle! On parle aussi de "modèle de développement") rendant compte de la stabilité structurelle de la société. Reste que l'accumulation, plus ou moins inévitable, de divergences, de contradictions entre les niveaux, elles-mêmes conséquences du caractère contradictoire, conflictuel, des rapports sociaux, peut conduire à des discontinuités dans la reproduction de ces rapports : les crises. Dans certains cas, la crise ne fait que traduire l'incompatibilité des anticipations et des comportements : les forces coercitives, conformément aux formes institutionnelles du mode de régulation en vigueur, doivent en

principe ramener chacun à la raison, c'est-à-dire à la logique immanente de la configuration actuelle des rapports sociaux. On parlera alors de "petites crises" ou "crise dans la régulation". Mais il se peut aussi que la crise exprime une inadéquation entre les comportements induits par le fonctionnement même du mode de régulation d'une part, et les tendances ou les exigences de la reproduction des rapports sociaux dans la formation économico-sociale d'autre part. Il se peut aussi que par suite d'une évolution dans le mode de produire, ces exigences soient elles-mêmes devenues contradictoires. Dans ces deux cas, on parlera de "grande crise", ou "crise de la régulation" (et en plus, dans le second cas, "d'épuisement du régime de production").

Dans les deux cas, la crise n'est que l'autre face de la régulation: l'une exprime, l'autre contient, la conflictualité originaire des rapports sociaux. En somme, la crise éclate quand la régulation atteint un point de "catastrophe", quand la stabilité structurelle de la société ne peut plus être assurée.

Doit-on entendre, pour autant, que dans la mesure où un mode de régulation assure provisoirement l'improbable stabilité de la reproduction des rapports sociaux, c'est que ce mode de régulation "est là pour ça", qu'il a été institué dans le but de faire marcher le rapport, qu'il a pour fonction la reproduction, que son effet stabilisateur est la cause de sa propre existence ? Ce serait confondre les exigences ou les présupposés théoriques d'un rapport social, identifié et théorisé après coup (quand il a déjà fait la preuve de sa reproductibilité) avec les conditions historiques de sa formation, comme si l'Histoire "avait préparé" la réalisation de ce rapport, avait eu pour but sa réalisation. Dangereuse conception téléologique, fonctionnaliste, d'une Histoire au passé antérieur, qui débouche sur une conception mystique d'un présent lu au futur antérieur ("les misères de ce temps auront préparé...").

Passons sur les dangers politiques d'une telle vision des choses. D'un point de vue théorique, elle conduit irrésistiblement à une sorte de fétichisation du concept, de subjectivation des structures : "le mode de production exige, requiert, impose, pour son développement, la mise en place

de telle ou telle forme institutionnelle, et dicte leur comportement aux agents, comme un metteur en scène à ses acteurs". On commence ainsi par critiquer l'individualisme méthodologique de la pensée économique (néo)classique, arguant à juste titre que le sujet individuel identifié à l'individu biologique ne saurait créer par ses plans les rapports sociaux et les moyens de leur reproduction, et on finit par inventer un quasi-sujet (la Société ou le Mode de Production) dont on précise bien qu'il n'est pas un sujet, mais à qui on attribue subrepticement l'utilitarisme, voire le machiavélisme, d'un grand seigneur libertin du XVIIIe siècle lancé dans les affaires : le capitalisme aurait poussé les ouvriers aux luttes des années 30 pour engendrer l'Etat- Providence permettant le plein développement du fordisme!

Outre le ridicule, ce qui nous semble devoir être rejeté fondamentalement dans ce fonctionnalisme est le déterminisme, l'univocité du processus d'engendrement des formes sociales qui en découle implacablement. Car dès lors deviendrait totalement incompréhensible la variété (d'une communauté à l'autre) et la variabilité (d'une époque à l'autre) des configurations de rapports sociaux, du processus d'articulation des modes de production, ou des formes de régulation partielles concourant à la reproduction de rapports pourtant fondamentalement semblables. Cette variété n'est compréhensible que si d'abord on se souvient que c'est nous (les théoriciens) qui reconnaissons des rapports sociaux dans la pratique des hommes concrets, et que ce ne sont pas les rapports qui se déploient. L'invention et la stabilisation de ces rapports sont le produit de luttes de classes ou de groupes, de mouvements sociaux, nés sur le terrain de rapports préexistants et parfois différents de ceux qu'ils contribuent à stabiliser, et donc déterminés par les circonstances existantes, mais avec cette marge de jeu, cette irréductible imprédictibilité, qu'implique la médiation du projet entre les "appétits" et les comportements.

Les mouvements sociaux atteignent rarement les buts qu'ils s'étaient assignés dans leur processus de mobilisation : réalité bien connue. Que, ce faisant, les mouvements sociaux produisent certains résultats, qui s'avèrent stables et "fonctionnels" à un ordre social différent de celui qu'ils visaient, n'autorise en aucune manière à ce "fonctionnalisme du pire" qui

voit dans ces mouvements la réponse aux exigences de l'ordre finalement réalisé. Seule une illusion rétrospective peut nous faire considérer des formes, des régularités, qui s'avèrent "faire système", comme le déploiement d'un système qui ne demandait qu'à prospérer.

Reste que tout n'est pas réalisable, toute innovation n'est pas viable, toute configuration de rapports n'est pas stable. Il y a donc d'abord matière à l'étude générale d'un mode de production, de ses contradictions, et donc des exigences logiques de sa stabilisation. Il y a ensuite matière à l'étude particulière des solutions, toujours originales et inattendues a priori, que l'Histoire apporte à ces contradictions. Il y a enfin l'analyse concrète de l'accumulation de divergences qui finissent par mettre en crise cette solution transitoire, jusqu'à la découverte d'une nouvelle "solution". Cette solution est une trouvaille historique, parfois un montage délibéré, mais toujours le produit d'innovations sociales.

Le mode de régulation qui se stabilisa après la Seconde Guerre Mondiale combina plus ou moins heureusement selon les États-Nations diverses innovations parfois très anciennes, mais qui se trouvèrent alors pouvoir faire système, c'est-à-dire qu'elle s'avèrent pouvoir résoudre (temporairement) les contradictions que l'étude des exigences générales du mode de production nous révèle. Ce mode de régulation n'a pas été créé "pour" les résoudre, mais il a continué à exister, il s'est développé parce que de fait il les résolvait. En ce sens, mais en ce sens seulement, on peut parler d'un "fonctionnalisme a posteriori, ex post".

C'est à l'étude de diverses formes de résolution (ou de non résolution) des contradictions du capitalisme contemporain que sont dédiés la plupart des travaux de "l'école de la régulation". De même qu'il existe des configurations de rapports sociaux plus identifiables que d'autres, il existe des cas typiques de leur fonctionnement, des modes typiques de régulation. Nous aurions complètement manqué notre but si le lecteur en tirait l'impression que les contradictions du capitalisme n'appelaient que ces solutions, et cherchait à étendre chaque situation concrète sur le lit de

Procuste d'on ne sait quel régime d'accumulation ou mode de régulation "canonique" inspiré de nos travaux. L'Histoire a infiniment plus d'imagination que nous !

Mais il est temps d'examiner avec plus de précision ce système de rapports qui constitue le mode de production capitaliste. On peut le résumer en une combinaison de deux ou trois rapports fondamentaux : le rapport marchand (monétaire) et le rapport salarial, celui-ci pouvant être (selon les styles!) décomposé en deux composantes (4).

LE RAPPORT MARCHAND.

Le rapport marchand est constitutif d'une société où la production s'adressant à l'ensemble est effectuée par des unités économiques privées, c'est-à-dire opérant indépendamment les unes des autres. La contradiction est résolue par l'échange, qui présente un double aspect :

- une marchandise échangée voit ainsi validé socialement le travail engagé dans sa production,
- le propriétaire de l'unité qui l'a produite acquiert un droit sur une part équivalente du travail social, produite dans une autre unité.

Le mythe (néo)classique du troc revient à supposer que ces deux aspects peuvent être systématiquement confondus dans un acte inter-individuel. Devant l'improbabilité pratique d'une telle solution, on recourt à un nouveau mythe, diamétralement opposé : un agent centralisateur (le commissaire-priseur) organise d'un coup la totalité des échanges. Mythe à peine plus réaliste, qui a du moins l'avantage de poser une certaine socialité préalable à l'échange.

En réalité, pour qu'une économie marchande se développe, il faut d'abord que l'habitude existe de produire pour d'autres et de pouvoir chercher dans le produit d'autrui la satisfaction de ses besoins : la variété des produits (leur "nomenclature") est supposée connue par chacun, pour mouvante qu'elle soit, et chaque producteur n'engage du travail que dans ce

qui a déjà valeur d'usage reconnue, ou dans ce qu'il espère faire reconnaître comme telle.

Ensuite le producteur marchand doit parvenir à échanger son produit contre une reconnaissance de la valeur sociale de son travail, qui lui donne à son tour un droit sur le travail d'autrui. Cette reconnaissance-droit est une institution sociale nécessaire à la régulation du rapport marchand: la monnaie, et la nécessité, pour faire valoir ses droits sur une part équivalente du travail social, d'arracher la reconnaissance de la validité sociale de sa propre production par un échange contre monnaie, constitue la contrainte monétaire. Toute économie marchande digne de ce nom est monétaire, c'est-à-dire qu'il y existe une institution jouant le rôle d'équivalent général, dans lequel chaque producteur mesure sa participation au travail social, mais qui jouit en revanche d'un droit inconditionnel à l'échangeabilité immédiate contre les autres marchandises.

C'est par le fait que les agents ont conscience de pouvoir valider leurs produits contre une quantité de monnaie (les réaliser en monnaie) qu'ils perçoivent ceux-ci comme ayant "de la valeur" et même "une" valeur. La matière de la valeur (ce dont il s'agit) est la participation au travail social général, mais la forme de "valeur" attachée à un produit est la forme très particulière de socialisation correspondant à ce rapport social (*). Naturellement, une fois expérimentée la notion de "valeur", tout ce qui peut s'acquérir contre monnaie peut être perçu comme "ayant de la valeur", même si ce n'est pas un produit du travail social: une terre, un droit, une fidélité... Les formes sociales, trouvailles qui rendent possible un rapport, sont portées au fond commun des représentations que les hommes se font de leur vie en société, et sont prêtes à réserver (5). Les formes institutionnelles qui dans les économies marchandes tiennent lieu de monnaie furent elles mêmes souvent empruntées à des rapports sociaux antérieurement développés.

Que la matière de la substance soit le travail social (c'est cela que "socialise" la forme valeur), et que les marchandises aient "une" valeur (qui prend la forme phénoménale d'une quantité de monnaie, leur prix, contre laquelle on constate qu'elles peuvent s'échanger) n'implique pas un lien direct entre la quantité de travail dépensé en moyenne dans la production de

chaque type de marchandise et son prix. Les difficultés de la théorie marxiste à établir un tel lien ont d'ailleurs conduit de nombreux auteurs, dans les années récentes, à contester jusqu'au fait que le contenu de ce qui est socialisé à travers la forme-prix soit le travail (6). Pour ma part, il me semble impossible de bâtir une théorie économique pertinente niant le lien entre les quantités respectives de travail requises pour les différentes marchandises (ou l'inverse de cette quantité, c'est-à-dire la productivité de ce travail) et le système des prix relatifs (et des revenus nominaux).

La quantité de travail socialement nécessaire n'influence toutefois, selon K. Marx qui s'opposait déjà sur ce point à D. Ricardo, que partiellement et indirectement les rapports de prix entre les marchandises particulières. Car d'autres rapports sociaux entrent en jeu : en réclamant sa part du travail social, chaque producteur marchand fait valoir non seulement les droits que lui confère sa propre participation, mais également d'autres droits résultant de ces autres rapports sociaux (propriété de la terre, du capital, etc...). L'ensemble des normes admises par le producteur marchand le conduit à déterminer, à travers des "connexions de surface" entre ses coûts, ses dépenses en travail et la valorisation subjective de ses droits, la fixation d'un prix d'offre (7). La réalisation ou non-réalisation effective de son produit à ce prix, et donc le droit qui lui est ouvert sur le produit du reste du travail social, est la forme générale de régulation correspondant à la production marchande, appelée loi de la valeur. A travers elle le producteur expérimente la validité de ses engagements privés de travail, et la part effective qu'ils lui valent sur le reste de la production sociale. Ainsi, par delà son calcul privé et ses prétentions sur le travail d'autrui, prétentions confirmées ou infirmées, s'impose la permanence immanente d'un rapport caché, muet, qui distribue le travail social entre les branches productives de valeurs d'usage et entre les unités de chaque branche.

Les connexions de surface, mécanismes de formation des prix d'offre et plus généralement des revenus en monnaie, dépendent crucialement de l'ensemble des rapports sociaux et des formes de régulation en vigueur dans la formation sociale : elles sont la forme sous laquelle les lois coercitives manifestent aux agents leur appartenance à la société comme un ensemble de contraintes au sein d'un espace de représentation où déployer leur stratégie:

le monde des prix et des revenus. Parmi les différentes formes institutionnelles dont dépend l'allure des connexions de surface, une place toute particulière doit bien entendu être attribuée à la monnaie.

Quelles sont les conditions requises d'une institution pour servir de monnaie ? Nous l'avons vu: elle doit être socialement reconnue comme représentant de la valeur, et à ce titre échangeable inconditionnellement, c'est-à-dire qu'à l'encontre des marchandises elle n'a pas à être validée, elle l'est a priori.

La condition de "représentation de la valeur" dépend elle-même des habitudes des agents, de l'imaginaire de la valeur. Nous avons déjà signalé le fétichisme qui accorde aux produits du travail "de la valeur". Mais dans la circulation, le fétichisme se redouble : comme les ondes se déplacent sur la surface d'un lac, semblant ébranler les molécules successives (au lieu que les molécules par leurs interactions successives créent l'apparence d'un onde), il semble qu'"une" valeur circule de marchandise en marchandise, repassant périodiquement par la forme monnaie. Marx parle alors de "valeur autonome" ou "en procès". La représentation de valeur peut se fonder sur l'un ou l'autre de ces fétichismes. Ainsi, une marchandise particulière (l'or) peut représenter de la valeur : parce qu'elle en a. Mais une représentation de la valeur en procès (par exemple une traite commerciale) peut aussi bien jouer ce rôle, si le mode développé de représentation de la valeur est acquis par les échangeistes, et si ceux-ci admettent que la production représentée par la traite sera finalement socialement validée, et donc qu'elle est un droit sur le revenu ultérieur dont est crédité un agent. Ainsi, les villageois de notre conte lamentable sont ils passés par une succession d'objets plus ou moins difficiles à se procurer, puis par du feuillage découpé. Mais il a toujours fallu qu'une autorité impose le choix du "représentant" de la valeur.

Car reste l'autre condition : la convention qui reconnaît le caractère indiscutablement échangeable du travail représenté par la monnaie. En toute rigueur, à ce niveau, l'efficace de la souveraineté (du symbolique) n'est pas toujours requis. Dans le cas d'une "monnaie-marchandise", où le signe a lui-même une valeur, l'habitude peut avoir force suffisante. Mais il serait

erroné de croire que l'or est monnaie par la seule force de ses qualités matérielles. L'or est monnaie parce que frappé du sceau du souverain, qui décide que ce métal détient le monopole de l'échangeabilité inconditionnelle. Cette marchandise est "élue" comme représentant sociale de la valeur, et partant exclue du cercle des marchandises propres (qui, elles, doivent à chaque fois être validée). Dès lors, le sceau peut bien vite l'emporter sur la valeur intrinsèque de l'or : c'est l'Etat qui fixe la valeur des pièces qu'il frappe, et l'effacement complet du titre de l'or est dès l'origine en germe dans le monnayage, jusqu'à la substitution du papier officiel à l'or.

Il en est en réalité de même pour la "monnaie de crédit", celle qui représente la confiance dans la validité sociale d'une valeur en procès. Le banquier qui ouvre un crédit sur ses comptes à un entrepreneur anticipe localement la validité des engagements de travail décidés par celui-ci dans une production particulière (il l'antévalide). Il suffit qu'il y ait une confiance générale quant aux capacités d'anticipation du banquier (ou d'une collectivité de banquiers s'échangeant entre eux des reconnaissances de dette) en ce qui concerne la cohérence des engagements de ses (ou de leurs) débiteurs. On a affaire alors à un système fractionné d'émission de monnaie. Mais là encore l'hasardeuse stabilisation d'une confluence des confiances doit bien vite faire place à la sélection souveraine des billets "dignes de confiance" par la banque du souverain : la Banque Centrale. Celle-ci déclare représenter de la valeur les seuls titres qu'elle émet, gagés qu'ils sont sur des flux de valeur dont elle pose la validité (elle les pseudo-valide), et elle impose l'acceptation de ces titres comme "vraie monnaie" : ils ont cours forcé. On a alors un système centralisé. Cette élection de titres privilégiés exclut les autres titres, qui eux ne représentent que l'attente d'une conversion en monnaie officielle des marchandises sous la formes desquelles se trouvent matérialisées les valeurs en procès que représentent ces titres.

En réalité, le système monétaire est une combinaison incroyablement variable de monnaie-marchandise et de monnaie de crédit, du système fractionné et du système centralisé : c'est un système hiérarchisé. Les titres sur la Banque Centrale peuvent représenter une monnaie-marchandise stockée par elle, avec plus ou moins de convertibilité. La Banque Centrale peut émettre des titres sur elle-même en échange des titres des banques de

second rang (pseudo-validant ainsi des anté-validations privées). La contrainte monétaire est donc plus ou moins tendue. Au couple simple élection/exclusion se substitue une échelle différenciée de la validité reconnue aux titres, depuis la monnaie centrale dont l'acceptation est imposée à tous, aux prêts hasardeux dont le titre ne représente qu'un pari sur le remboursement que le prêteur assume seul à ses risques et périls.

Cette hiérarchie est la condition d'opération régulatrice de la loi de la valeur. La validation régulière des productions se traduit par le remboursement des dettes (du court au long terme), la non-validation des productions finalement socialement inutiles se traduit par la dévalorisation sélective des créances. Si la différenciation monétaire se réduisait à l'opposition d'un maigre stock de monnaie métallique à un flux de marchandises, la circulation serait sous-liquide et dangereusement déflationniste, la réalisation des marchandises étant subordonnée à la remise en circulation des trésors privés: mésaventure entraînée par l'article 0 de notre petite fable. Si au contraire la Banque Centrale pseudo-valide n'importe quoi (article 2!), la hiérarchie s'abolit, et tout producteur obtient la contrepartie monétaire d'une production même invendable: mais alors la monnaie perd rapidement tout crédibilité comme représentation d'un travail socialement validable. C'est la crise (hyper-inflationniste, à moins qu'elle ne soit contenue par l'épargne forcée, les stocks et les files d'attente du capitalisme d'Etat. Dès lors les échangistes se ruent sur d'autres "véritables" représentants de valeur, titres de propriété, métaux rares, monnaie étrangère : la convergence des spéculations confirme chacun dans l'idée qu'il se fait du caractère "indiscutablement social" de l'objet de ses achats (8).

La possibilité d'une forme institutionnelle comme la monnaie de crédit, surtout avec cours forcé, apparaît donc subordonnée à la capacité, dans l'ensemble de l'économie marchande, d'anticiper correctement la cohérence des flux de valeurs en procès. Inversement, elle est "fonctionnelle" (au sens précisé plus haut) à un type de société marchande où la circulation a pour but l'expansion maximale des valeurs en procès circulant entre les mains des agents: c'est le cas du capitalisme développé.

Mais nous devons introduire maintenant ce qui caractérise en propre celui-ci: le rapport salarial.

LE RAPPORT SALARIAL

Dans le capitalisme, la force de travail se présente comme marchandise. "La force de travail", c'est-à-dire la capacité de travail à l'état libre, et non la cristallisation du travail dans un produit ou un service. "Se présente": c'est-à-dire qu'elle n'en est pas vraiment une, mais qu'un rapport social à élucider prend la forme du rapport marchand. "Comme marchandise": c'est-à-dire que la force de travail, qui se donne avec une valeur, a besoin d'être validée, et peut ne pas l'être, comme le savent les chômeurs.

Le rapport dont il s'agit est la séparation des producteurs et des moyens de production. Séparation dont il convient de distinguer deux dimensions, ou même (selon le style du théoricien) deux rapports:

- * Du point de vue de la propriété économique, c'est-à-dire de la capacité d'affecter les unités économiques à telle ou telle production dans l'économie marchande et de disposer du produit.
- * Du point de vue du rapport de possession ou d'appropriation réelle, (9) c'est-à-dire de la capacité d'organiser et mettre en oeuvre le dispositif productif.

La séparation au titre du premier rapport se résoud dans le contrat salarial, passé entre le propriétaire des moyens de production et le travailleur libre. Son cadre général est une institution mobilisant d'emblée les représentations juridiques (droit d'user et d'abuser, notion d'usufruit), et sa pratique routinière exige la fixation conventionnelle entre le "capitaliste" et le "salaire" du prix et de la durée de la journée de travail, ainsi que des limites (ou de l'absence de limite) de l'intensité du travail. Les modes et les normes (juridiquement codifiées) de fixation de ce contrat ont considérablement évolué, comme le montre les travaux de "l'école de la régulation". Ce qui nous intéresse ici, du point de vue de l'analyse des

contradictions fondamentales du capitalisme, c'est que le contrat salarial représente un double échange :

- contre la mise à la disposition du capitaliste de leur capacité de travail, les salariés obtiennent une valeur en monnaie, qu'ils peuvent dépenser librement mais qui leur assure en fait un certain mode de vie, une norme de consommation, dont la valeur est inférieure (au niveau global et exprimée en monnaie) à celle de leur production (la valeur ajoutée), la différence étant appelée plus-value.
- contre cet abandon de la plus-value et cette soumission (dite soumission formelle) au contrôle du capital sur leur travail, celui-ci assume les risques de la validation marchande du produit de leur travail.

Autrement dit, la valeur de la force de travail est inférieure à la valeur du produit, mais elle, du moins, est a priori validée. Le salaire, contrepartie de la vente de la force de travail, auquel s'ajoutera au fil du temps le salaire indirect (sécurité sociale, etc...), se présente donc immédiatement comme une demande monétaire adressée à la production marchande de la période. Inversement, la plus-value, répartie de manière compliquée par la concurrence des capitaux sous la forme du profit, permet aux capitalistes d'accumuler en capital, c'est-à-dire d'accroître la grandeur de la valeur-en-procès dont ils sont propriétaires, sous forme de nouveaux achats de moyens de production et de nouvelles embauches. Le taux de partage de la valeur ajoutée établit donc bel et bien une nouvelle contradiction dont l'unité se résout à travers la lutte : trop de salaire et pas assez d'accumulation, ou trop de profits et pas assez de demande. Nous aurons tout loisir d'y revenir.

Mais examinons d'abord le rapport, plus fondamental peut-être encore, entre les hommes et les machines au sein du procès de travail, ou rapport de possession. Par opposition au travail artisanal, le capitalisme tend à organiser un procès de travail collectif où il cherche à séparer dans l'activité productive le versant intellectuel ou la conception d'une part, le versant manuel ou l'exécution routinière de l'autre. Cette appropriation du savoir-faire collectif permet le contrôle capitaliste sur l'usage et l'intensité du temps de travail : c'est la soumission réelle. Elle se

matérialise dans les formes de la mécanisation : de producteur se servant d'un outil, l'ouvrier tend à devenir le servent de la machine.

Comme toute socialisation du savoir faire, ce processus tend à augmenter la productivité. Mais ce qui est propre au capitalisme, c'est qu'il s'agit d'une socialisation-appropriation, où le savoir social se matérialise en face du producteur direct comme un capital fixe qui lui est étranger. Cette tendance peut avoir sa contrepartie dans la progression du rapport entre le capital constant (10) avancé et la valeur ajoutée: la composition organique. Une telle manifestation comptable d'une tendance de la sociologie du travail est cependant sujette à perturbations : outre que la "composition technique" (le volume de machines par tête) n'augmente pas nécessairement, la baisse de la valeur des machines elles-mêmes, avec la productivité, vient la contrecarrer.

En tous cas, de nouveaux champs de contradictions s'ouvrent ici. D'abord en accroissant l'écart entre le producteur et son activité, le capitaliste obtiendra un meilleur contrôle direct de l'intensité du travail du salarié, mais refusera de mobiliser ses capacités d'initiative, ce qui peut avoir des effets contre-productifs. En lui laissant une autonomie responsable, il lui laissera plus de possibilité d'adaptation et d'innovation, mais perdra les moyens de contrôler sa soumission, sauf par quelques avantages relatifs. La régulation de cette contradiction se matérialise, à travers la lutte sur le site même du travail, mais aussi au sein des réseaux de reproduction de la force de travail, dans l'institutionnalisation d'une structure des qualifications, de normes variées de discipline d'entreprise, etc..., aboutissant à une différenciation des collectifs de travail, et des réserves du marché du travail.

Mais les économistes de "l'école de la régulation", dans leurs travaux à dominance macroéconomique, se sont attachés essentiellement aux problèmes posés à l'accumulation par les mouvements de la productivité, de la composition organique et de la norme de consommation des salariés. La demande de moyens de production (capital fixe et biens intermédiaires) de la part des capitalistes constitue en effet le second foyer (après les dépenses des

saïariés) de validation sociale des productions engagées de manière autonome. Restent encore les dépenses propres de l'Etat (financées par l'impôt ou la création monétaire gagée sur l'impôt) et les consommations improductives des capitalistes. Mais les consommations productives (les investissements) ont ceci de particulier qu'elles engagent l'avenir de la production. On parlera d'accumulation extensive quand l'accumulation s'opère à travers un simple élargissement des procès de production, à techniques inchangées, et d'accumulation intensive quand les normes de production (c'est-à-dire les techniques dominantes qui s'imposent à tous par leur productivité supérieure) sont constamment bouleversées au fur et à mesure de l'accumulation.

Dans tous les cas, l'accumulation est le fait d'une décision autonome du capitaliste, qui engage plus de travail social en espérant que celui-ci sera validé. Ce faisant il contribue effectivement à la validation du produit de la période (en investissant, en embauchant), mais pose le problème de la validation ultérieure à une plus large échelle. Ce qui nous amène aux problèmes fondamentaux de la production capitaliste.

COMMENT L'ACCUMULATION PEUT-ELLE REUSSIR?

Voyons comment se pose, dans le vécu du capitalisme, le problème. Le capitaliste est à la tête d'une valeur en procès, partiellement fixée dans un procès de production concret sous forme de capital fixe, de forces de travail louées, de stocks, et qui reflue en permanence sous forme de monnaie. Son but est d'accroître la vitesse de croissance de sa valeur en procès (c'est la valorisation du capital, dont la vitesse est le taux de profit). Pour cela il doit assurer la continuité des procès productifs engagés, et choisir les formes de réengagement du capital libéré (éventuellement accru par des emprunts bancaires) : dans telle ou telle branche, plus ou moins extensivement ou intensivement etc... Ce choix est suspendu à une incertitude radicale : ce que sera le marché quand le travail qu'il aura engagé à travers ses dépenses en capital s'y présentera sous forme de marchandises. Cette incertitude lui donne le beau rôle, et les titres pompeux "d'entrepreneur", "capitaine d'industrie", sont le prix de son angoisse. Quant aux profits réels qu'il réalise, ils sont le prix de l'exploitation de ses producteurs, et de sa justesse de vue dans le choix de ses engagements.

De par sa liaison au mouvement ouvrier, la théorie marxiste ne s'est guère préoccupée que de l'exploitation, de la permanence du rapport d'exploitation. Mais la subjectivité de l'entrepreneur, son choix sans cesse repris et rectifié de se lancer dans l'aventure de l'accumulation, joue un rôle irréductible à une quelconque immanence (l'Esprit du Capital?) dans la reproduction même de ce rapport.

Notre capitaine est donc un joueur. Il offre des marchandises à un prix calculé d'après ses coûts et ses anticipations sur sa part légitime de la plus-value globale. Si à ce prix il ne peut rien vendre, il pourra choisir d'attendre, ou de baisser ses marges, vendre moins ou vendre moins cher : les pertes sur la validation escomptée (la dévalorisation de son capital) l'inciteront, s'il le peut encore, à accumuler ailleurs et autrement. Telle se présente pour lui la loi de la valeur, comme force coercitive. Que le jeu se fasse principalement sur le prix (les marges revendiquées) ou sur les volumes effectivement réalisés (à marge fixée) dépendra du mode de régulation en vigueur. Mais quid du pari lui-même ? et des chances de son succès ?

Socialement, la reproduction d'ensemble se présente ainsi : des "valeurs en procès-capitales" défilent les unes à côté des autres en s'échangeant contre des marchandises, ou en les échangeant avec ces valeurs en procès très particulières que sont les revenus salariaux. Comment est-il possible que cet entrelac de processus autonomes tisse un produit social cohérent, où tous les engagements privés du travail (par le biais des dépenses en capital) s'avèrent validés ? Comme dans tout rapport social, l'expérience acquise de la possibilité d'une solution est en elle-même une des bases de la solution. En fonction de ses acquis (ses revenus antérieurs) et de sa connaissance du marché (expérimentée dans les périodes précédentes) le capitaliste fait le pari qu'il est bon de renouer le rapport salarial, de racheter du capital constant, et de ce fait contribue déjà à la validation du produit de ses collègues et de la force de travail offerte par la classe des saïariés. Les conditions héritées du passé et l'anticipation d'un futur dans son prolongement sont les conditions du lien social présent. La continuité de l'accumulation, les habitudes acquises quant à une allocation qui se trouve être équilibrée entre les différentes branches, les anticipations quant aux

orientations sociales de la transformation des normes de production et consommation, dominant comme une force immanente les paris privés des entrepreneurs (et de leurs banquiers), jetant les bases d'un moule social, qu'en l'occurrence nous appellerons régime d'accumulation.

Le régime d'accumulation est un mode de répartition et de réallocation systématique du produit social réalisant sur une période prolongée une certaine adéquation entre la transformation des conditions de la production (volume de capital engagé, distribution entre les branches et normes de production) et les transformations dans les conditions de la consommation finale (normes de consommation des salariés et des autres classes sociales, dépenses collectives, etc...).

La croissance de la production de biens de production et de biens de consommation doit notamment se trouver adéquate à la croissance des engagements en capital constant et à la croissance du pouvoir d'achat des salariés. Il est donc commode de résumer la cohérence d'un régime d'accumulation par la donnée d'un schéma de reproduction décrivant de période en période l'allocation de capital (et, par ce biais, de travail) entre ces deux sections fondamentales de la production de valeurs d'usages définies seulement par leur fonction sociale. Le schéma de reproduction est en quelque sorte le squelette du régime d'accumulation, la trace mathématique de sa cohérence formelle.

Dès ce stade apparaissent plusieurs régimes d'accumulation typiques: l'accumulation extensive, l'accumulation intensive sans consommation de masse, l'accumulation intensive avec consommation de masse croissante, etc... Mais naturellement, au delà de cette stylisation fondamentale, l'analyse d'un régime d'accumulation concret exige quelques raffinements. Outre que les sections fondamentales peuvent être subdivisées selon des fonctions macroéconomiques plus fines, il faut faire place au "contexte" du régime d'accumulation capitaliste national.

Tout régime d'accumulation concret baigne en effet dans un "extérieur", au double sens du mot. D'abord, toute la production dans une communauté nationale n'est pas régie par les rapports capitalistes. A

commencer par la reproduction de la force de travail: le rapport patriarcal, ou mode de production domestique, ou encore sexage, assure largement cette reproduction en utilisant les "moyens de reproduction" qu'achète son salaire. Mais la production marchande capitaliste peut assumer une part croissante de la production et des fonctions domestiques: cette pénétration est un champ d'expansion possible du salariat et de l'accumulation capitaliste, donc une dimension possible du régime d'accumulation. Il en est de même pour tous les modes de production qui s'articulent au capitalisme dans une formation économique-sociale concrète: petite production marchande simple, formes abâtardies des rapports féodaux, tels le métayage et le fermage, etc...) (LIPIETZ A. [1977]). Enfin, une autre dimension apparaît avec la prise en compte des rapports économiques entre les diverses formations économiques et sociales nationales. La dynamique du procès d'articulation des modes de production (articulation externe par l'échange de marchandises, intégration progressive, etc...), articulation interne ou externe aux espaces politiques nationaux fournit autant de variantes pour les régimes d'accumulation réellement existants. Mirages et miracles [1985] en fournit plusieurs exemples.

Historiquement, les premières pratiques identifiables comme formant "rapport capitaliste" ont largement débordé les frontières des Etats féodaux ou tributaires. Mais l'Etat Nation moderne conçu comme communauté d'individus liés par un contrat social s'est développé avec la généralisation des pratiques marchandes. C'est dans ce cadre que s'est codifié, institutionnalisé, le rapport salarial, à l'ombre de la souveraineté de l'Etat cimenté par l'histoire des luttes civiles et étrangères. C'est au niveau de l'Etat-Nation que se règlent les contradictions sociales, et donc que s'est affirmée peu à peu la cohérence de véritables régimes d'accumulation, l'unification de l'un et la densification des autres se nourrissant mutuellement: d'où la priorité donnée par les analyses en termes de régulation aux composantes "internes" de l'accumulation et de la régulation. On peut cependant, sous un certain angle, parler de "régimes d'accumulation mondiaux". (LIPIETZ [1985]): encore une fois, c'est largement affaire de style, une manière de raconter l'histoire, de saisir des régularités, qui ne doit pas être considérée, en tant que théorisation, avec trop de rigidité !

LES REGULATIONS CAPITALISTES

Voilà donc les bases économiques de notre "moule social". Reste que les régimes d'accumulation ne se matérialisent pas d'eux-mêmes, avec la force des Idées platoniciennes chues du ciel des schémas de reproduction. On peut toujours inventer des schémas de reproduction. Le problème est de savoir quelles forces coercitives, quelles formes institutionnelles, assureront la cohérence des stratégies et des anticipations des agents de l'économie marchande capitaliste, pour les faire converger vers la réalisation du schéma de reproduction.

Nous voici ramenés au problème de la régulation. Dans le mode de production capitaliste, les formes de régulation doivent à tout le moins porter sur :

- la régulation du rapport salarial (fixation des normes de temps, d'intensité du travail, de la valeur de la force de travail, de la norme de consommation des salariés, reproduction de la hiérarchie des qualifications, de la segmentation du marché du travail, etc...)
- la régulation de la réallocation du capital-monnaie libéré par la validation des marchandises, dans telle ou telle branche et selon tel ou tel degré d'intensification de la composition organique.
- la reproduction et la gestion de la monnaie, son émission, sa circulation, ses formes d'engagement productif, etc...
- les formes, du juridique à l'économique, des interventions de l'Etat.

Malgré l'extrême variété de ces formes, il s'est néanmoins avéré d'une grande utilité heuristique de polariser deux modes de régulation caractérisés par des formes institutionnelles contrastées, selon que l'aléatoire validation sociale des marchandises et des forces de travail offertes était simplement constatée ex-post, ou que la haute probabilité de sa réalisation était intégrée ex-ante dans le comportement des agents.

Dans le premier cas, les valeurs en procès franchissent une à une les "sauts-périlleux" de la métamorphose en monnaie, ou sont éliminées : ce mode de régulation évoque la cybernétique primitive des années 50 où des tortues électroniques encore plus stupides que des poules parvenaient à grande peine à franchir une porte. A la limite, dans ce mode de régulation, la routine et le manque d'imagination font les plus sûres valeurs ! Dans le second cas au contraire, les valeurs en procès intègrent à la fois leur propre croissance et la transformation des normes sociales de production et d'échange pour orienter leurs métamorphoses. Dans le premier cas on parlera de régulation concurrentielle, dans le second cas de régulation monopoliste. A un extrême, la force de travail se vendra au jour le jour, à un prix dépendant des tensions sur le marché, ou ne trouvera pas à se reproduire. A l'autre extrême, non seulement un revenu minimal lui sera garanti du fait de sa seule existence, mais elle se louera à un entrepreneur particulier sur contrat pluri-annuel, intégrant les modifications escomptées de l'environnement économique. Dans le premier cas, les valeurs en procès offertes sous forme de marchandises sur le marché périront ou obtiendront leur droit à la métamorphose selon l'état d'une division du travail s'imposant au producteur. Dans l'autre, des groupes financiers modèleront l'évolution même des normes de production, finançant le développement de nouveaux produits et procédés avec les amortissements dûments contrôlés d'anciennes branches dont ils organiseront l'obsolescence. Dans la régulation concurrentielle, il faudra avoir déjà de la monnaie porteuse de valeur pour l'échanger contre des marchandises. A l'autre extrême, il suffira d'être reconnu capable de mener à bon port une valeur en procès pour se voir proposer les signes monétaires permettant ses premières métamorphoses...

Cette polarisation stylisée ne doit pas conduire à un nouveau dogmatisme, à une nouvelle scolastique, à la recherche de "coupes d'essence" où l'on pourrait décliner toutes les formes partielles à partir du caractère du mode de régulation d'ensemble, ni même à une combinatoire formelle d'éléments "concurrentiels du point de vue de ceci, monopolistes du point de vue de cela". Beaucoup plus utile sera d'étudier comment la "trouvaille" ou le montage historique de formes institutionnelles se trouveront concourir avec un bonheur particulier à la régulation d'un régime d'accumulation, alors

que la persistance de formes anciennes avaient conduit jusqu'à une grande crise le régime d'accumulation précédent. On constatera alors des décalages temporels parfois très importants dans la mise en place des formes de régulation qui ultérieurement s'avèreront "faire système", entre elles et avec le régime d'accumulation. On constatera l'extrême variété, d'un pays à l'autre, des formes institutionnelles ou des réseaux assumant la même "fonction" au sein d'un mode de régulation. On constatera enfin que la dominance (l'hégémonie) d'un mode de régulation n'exclut pas la survivance (et la "reproduction") de formes dominées sur certains marchés particuliers.

Convaincre le lecteur de l'utilité d'une telle démarche, afin qu'il s'en empare et s'y essaie lui-même, tout en le mettant en garde contre les illusions d'une transposition mécanique d'un exposé théorique stylisé sur une analyse concrète, tel est le but que nous nous assignons !

---:---:---

NOTES

- 1) Ce fut typiquement le cas de l'école de Louis Althusser [1965], dont on trouvera une critique dans l'avant-propos de LIPIETZ [1979].
- 2) On retrouva ici le concept d'habitus propre à la sociologie de Pierre Bourdieu [1980].
- 3) En généralisant le sens de ce terme proposé par R. Delorme et Ch. André [1983] dans leur étude du rapport Etat-Société.
- 4) J'ai présenté (dans LIPIETZ [1979]) une analyse du mode de production capitaliste comme combinaison complexe de ces trois rapports contradictoires. Rendons ici hommage à l'école althussérienne qui eut du moins le mérite de montrer que le rapport salarial ne se réduit pas au rapport marchand, et que, outre sa composante légale, il se décompose lui-même en deux rapports économiques différents.
- 5) Voir la belle réflexion de ROUBINE [1928] sur la forme-valeur.
- *) Rappelons que pour Aristote dont Marx reprend la terminologie, la "substance" d'une chose est l'unité d'une "matière" et d'une "forme" (voir LIPIETZ [1983b]).
- 6) C'est le cas notamment de Michel AGLIETTA et André ORLEAN [1982], qui opposent une autre substance à la "substance-travail". D'autres auteurs (y compris parmi ceux faisant référence à des analyses en terme de régulation) adoptent sur ce point une attitude "agnostique" (BOYER Cood. [1986]. Pour un survol critique des débats récents autour de cette question, voir LIPIETZ [1983b]).
- 7) J'ai proposé dans LIPIETZ [1983] une tentative de systématisation de la théorie marxienne des connexions de surface, et de la relation (appelée "transformation") entre ces connexions et les rapports "internes" de valeur (l'allocation du travail social entre les différentes branches et les différentes classes). J'ai par ailleurs esquissé [1983b] le parallèle que ces termes appellent avec la linguistique: Parallèle fondé: la valeur n'est elle pas, selon le mot de Marx, "la langue des marchandises" ?
- 8) Les connaisseurs remarqueront qu'a été esquissée dans ce qui précède une synthèse entre les conceptions avancées par une série d'auteurs, parmi lesquels M. Aglietta, C. Benetti, S. de Brunhoff, J. Cartelier, G. Deleplace, B. Guibert, A. Orlean... qui par ailleurs diffèrent largement sur le contenu de la substance "valeur" (ou plutôt de sa matière) ! Ce qui témoigne d'une autonomie de la forme qui ne doit pas nous surprendre, pas plus que celle de la grammaire relativement à la sémantique.
- 9) Selon les termes proposés par Bettelheim [1970] et par Balibar (dans ALTHUSSER et al. [1965]) respectivement. A cette époque, les althussériens (comme les "opéaristes" italiens, les "radicaux" américains, etc...) démontraient que l'organisation capitaliste du travail, loin d'être la forme techniquement déterminée du "degré de développement des forces productives" (selon une lecture superficielle de l'oeuvre de Marx), est elle-même un rapport social qui détermine les formes de mise en oeuvre du savoir technique.
- 10) C'est-à-dire la partie du capital consacrée à l'achat des moyens de production.

BIBLIOGRAPHIE

- AGLIETTA M. ORLEAN A. [1982]
La violence de la monnaie, P.U.F., Paris.
- ALTHÜSSER L. et al. [1968]
Lire le Capital, F. Maspéro, Paris.
- BETTELHEIM C. [1970]
Calcul économique et formes de propriété, Maspéro, Paris.
- BOURDIEU P. [1980]
Questions de sociologie, Minuit, Paris.
- BOYER R. Cood. [1986]
Capitalisme, fin de siècle, P.U.F., Paris.
- DELORME R., ANDRE C. [1983]
L'Etat et l'économie, Seuil, Paris.
- LIPIETZ A. [1977]
Le capital et son espace, F. Maspéro, Paris.
- LIPIETZ A. [1979]
Crise et inflation: pourquoi? Paris, F. Maspéro.
- LIPIETZ A. [1983a]
Le Monde enchanté. De la valeur à l'envol inflationniste. La Découverte- Maspéro, Paris.
- LIPIETZ A. [1983b]
"Le débat sur la valeur: bilan partiel et perspectives partiales",
Couverture Orange CEPREMAP n°8326.
- LIPIETZ A. [1985]
Mirages et miracles. Problèmes de l'industrialisation dans le Tiers Monde, La Découverte, Paris.
- ROUBINE I. [1928]
Essais sur la théorie de la valeur de Marx, traduction français, F. Maspéro, Paris, 1978.